

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**INTERVENTION DE MADAME JOËLLE BOURGOIS,**

**AMBASSADEUR,**

**REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA FRANCE**

**AUPRÈS DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT,**

**À LA CONFERENCE D'EXAMEN DE LA CONVENTION  
SUR L'INTERDICTION OU LA LIMITATION DE  
L'EMPLOI DE CERTAINES ARMES CLASSIQUES  
QUI PEUVENT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME PRODUISANT  
DES EFFETS TRAUMATIQUES EXCESSIFS OU COMME  
FRAPPANT SANS DISCRIMINATION**

**Genève, le 3 mai 1996**

**REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE  
AUPRÈS DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs

La première conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction de l'emploi d'armes classiques produisant des effets traumatiques excessifs ou frappant sans discrimination, s'achève aujourd'hui. Un accord sanctionne, il était temps, la fin de ses travaux. Cet accord, que la France appelait de ses vœux, a été difficile : tous ici le savent et notamment ceux qui, comme mon pays, l'ont désiré et façonné de toutes leurs forces, après avoir pris en février 1993 l'initiative d'une telle réunion.

Permettez moi, avant toute chose, Monsieur le Président, de vous rendre hommage pour le rôle que vous avez joué dans l'obtention d'un résultat. Sans votre persévérance et votre talent, beaucoup d'entre nous seraient repartis aujourd'hui les mains vides, le cœur déçu, et peut-être même avec le sentiment qu'une porte allait se refermer au détriment de l'humanité entière sur un chapitre essentiel des lois qui doivent régir la paix et la guerre entre les peuples.

L'adoption d'un nouveau protocole à la Convention, relatif aux mines, pièges et autres dispositifs mérite d'être saluée malgré ses insuffisances. A cet égard, je m'associe pleinement à l'intervention que vient de prononcer le représentant de l'Italie au nom de l'Union Européenne.

Au nom de la France, j'ajouterai à ce qui vient d'être dit, et très bien, sur ce thème, deux observations générales.

Il est vrai que la nouvelle version du Protocole que nous avons adopté est en deçà de notre ambition et des idéaux que nous partageons avec beaucoup de ceux présents dans cette salle, pays, organisations humanitaires, ou en dehors : des communautés souffrantes et mutilées, nos soldats engagés dans des opérations de maintien de la paix, nos démineurs munis de leur seul courage et de leur expertise. La perspective des victimes futures, la ruine de contrées paralysées dans leur développement par la présence d'engins destructeurs et l'obstacle mis de ce fait à la contribution importante que mon pays apporte et continuera d'apporter au développement des régions de ce monde les moins favorisées créent pour eux et pour nous, l'angoisse.

.../...

Cependant, tel qu'il est, l'acquis est substantiel. Il s'agit d'une étape. A cet égard tant le mécanisme adopté de consultations annuelles que l'engagement pris de réunir, à nouveau dans cinq ans, une conférence d'examen témoigne que les Etats parties à la Convention, conscients de l'enjeu, veulent continuer d'oeuvrer ensemble.

Monsieur le Président,

La France considère que les efforts pour mettre un terme au fléau des mines antipersonnel ne trouveront toute leur signification que par l'adoption d'un accord international et vérifiable sur l'élimination totale des mines anti-personnel. Tel est l'objectif.

Les initiatives unilatérales ne peuvent ni ne doivent s'y substituer. Elles sont cependant les bienvenues. Elles émettent des signaux d'espoir. Elles contribuent à créer un climat sans lequel l'ensemble de la communauté internationale serait peut être moins encline à aller de l'avant dans un patient travail de législation.

Nous avons à cet égard donné l'exemple, parmi d'autres. Nous félicitons les pays qui ont annoncé à l'occasion de cette conférence des décisions unilatérales de grande portée. Nous l'avons fait nous-mêmes en septembre 1995 à Vienne.

La France se déclare aujourd'hui, devant l'ensemble de la Communauté internationale, en faveur de l'élimination totale des mines anti-personnel.

La France réaffirme ainsi sa détermination à agir pour la mise hors la loi de ces mines et forme des vœux pour que le plus grand nombre de pays la rejoigne pour relever ce défi./.